
OBSERVATIONS GÉNÉRALES

Le Canada souhaite féliciter l'UNESCO pour les résultats significatifs obtenus dans la réforme de la gestion et des programmes durant le dernier exercice biennal. Ces réformes sont manifestes dans la *Stratégie à moyen terme pour la période 2002-2007* (31 C/4) et dans le *Programme et budget pour 2002-2003* (31 C/5), et nous croyons qu'elles se reflèteront dans le *Programme et budget pour 2004-2005* (32 C/5).

Nous sommes, par conséquent, heureux d'avoir la possibilité de soumettre nos observations et recommandations en vue de l'élaboration du 32 C/5. D'une manière générale, nous voudrions faire remarquer que le *Questionnaire relatif au Projet de programme et de budget pour 2004-2005* (Projet 32 C/5) nous a paru plus axé sur le 31 C/5 que sur le 32 C/5. Nous pensons qu'il privilégie davantage la forme que le contenu et que cela avait présenté des difficultés aux répondants lors de la consultation sur le Programme et budget.

Nous souhaitons fortement recommander que le **développement humain durable** soit ajouté au 32 C/5 en tant que troisième thème transversal. L'UNESCO aura un grand rôle à jouer dans le suivi du Sommet mondial sur le développement durable et l'Organisation n'y parviendra que si tous les secteurs travaillent ensemble de manière à rendre sa contribution substantielle, pertinente et permanente. Pour ce qui est des deux thèmes transversaux existants, nous sommes en faveur de leur maintien, mais nous préférierions les voir intégrés de façon plus holistique aux activités du Programme.

Le Canada constate également que le *Questionnaire* ne traite pas des suivis aux conférences mondiales. Comme nous l'avons fait observer dans les réponses antérieures, il faudrait faire une moins grande place aux grandes conférences aboutissant à des déclarations solennelles et privilégier plutôt le suivi national/international des conférences qui ont déjà eu lieu. De tels suivis permettront d'échanger des impressions sur les processus en cours et sur les difficultés, les succès et les enjeux rencontrés. Il aura aussi pour résultat de faire passer les déclarations faites aux conférences de la théorie à la pratique.

Le 32 C/5 devrait également exploiter les recherches entreprises et les connaissances accumulées par l'Institut de statistique de l'UNESCO, surtout pour le suivi du processus de contrôle de Dakar. Ces recherches et connaissances constitueront un outil extrêmement précieux pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes, de même, elles permettront de s'assurer que les activités de l'UNESCO sont à la fois appropriées et orientées sur l'avenir.

Dans le même ordre d'idées, l'UNESCO doit centrer ses activités sur le leadership et l'orientation plutôt que sur la mise en œuvre d'une série de petits projets de développement et, ce faisant, conclure des partenariats actifs et coopérer avec d'autres organisations possédant l'expérience requise pour l'exécution de projets au niveau des régions, des sous-régions et du pays.